



Bruxelles, le 1.2.2017  
COM(2017) 48 final

ANNEX 1

**ANNEXE**

*au*

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL**

**Rapport sur le fonctionnement du marché européen du carbone**

## ANNEXE

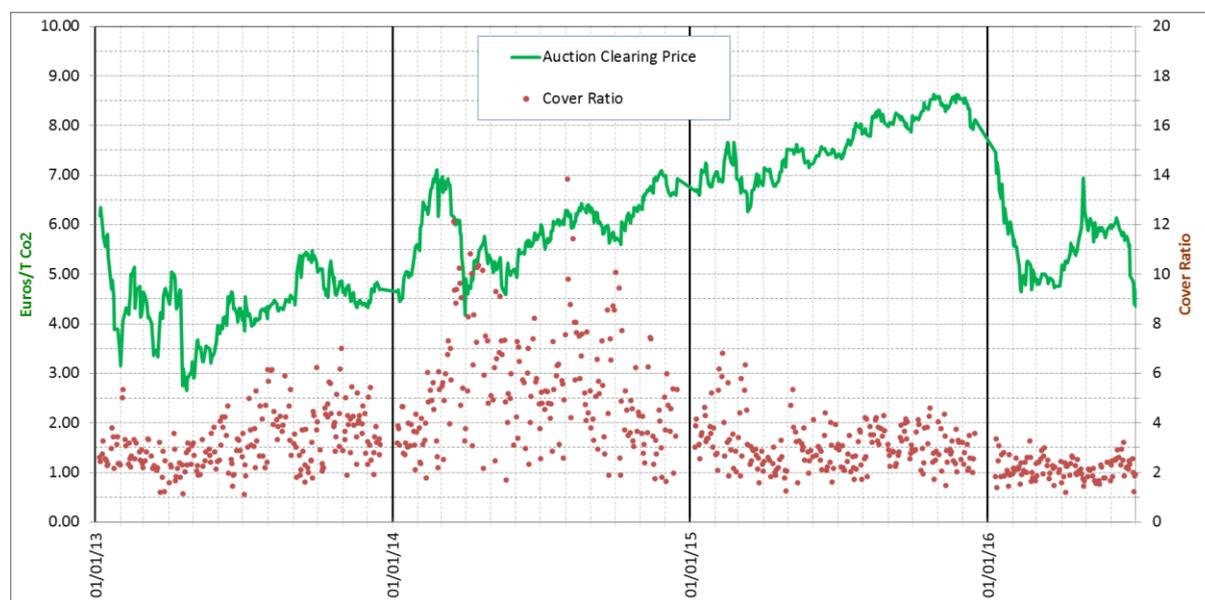
### Appendice 1

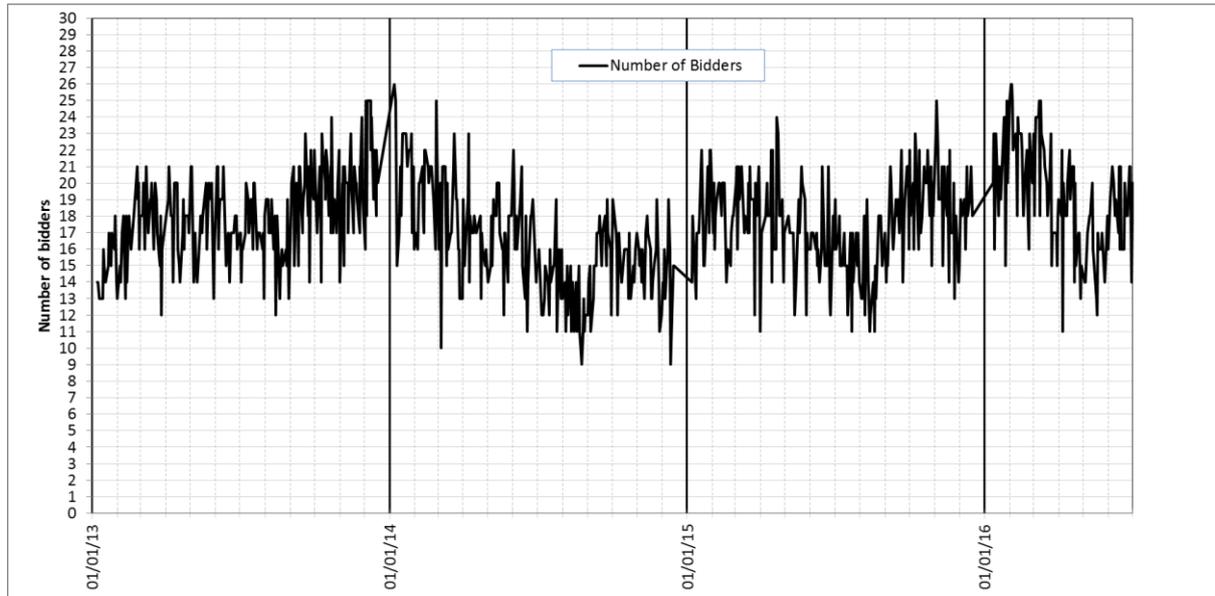
**Tableau: Nombre maximal de quotas gratuits par an en vertu de la dérogation au principe de mise aux enchères intégrale pour le secteur de l'électricité**

Nombre maximal de quotas par an							
2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
13 542 000	11 607 428	9 672 857	7 738 286	5 803 714	3 869 143	1 934 571	54 167 999
2 519 077	2 195 195	1 907 302	1 583 420	1 259 538	935 657	575 789	10 975 978
26 916 667	23 071 429	19 226 191	15 380 953	11 535 714	7 690 476	3 845 238	107 666 668
5 288 827	4 533 280	3 777 733	3 022 187	2 266 640	1 511 093	755 547	21 155 307
7 047 255	0	0	0	0	0	0	7 047 255
582 373	536 615	486 698	428 460	361 903	287 027	170 552	2 853 628
77 816 756	72 258 416	66 700 076	60 030 069	52 248 393	43 355 049	32 238 370	404 647 129
17 852 479	15 302 125	12 751 771	10 201 417	7 651 063	5 100 708	2 550 354	71 409 917
151 565 434	129 504 488	114 522 628	98 384 792	81 126 965	62 749 153	42 070 421	679 923 881

### Appendice 2

**Figure: Vue d'ensemble des adjudications de quotas généraux entre 2013 et le 30 juin 2016**





### Appendice 3

Tableau: Bilan de l'échange de crédits internationaux au 30 avril 2016

Crédits internationaux échangés au 30 avril 2016	Mio	pourcentage				
<b>URCE</b>	<b>218,09</b>	<b>53,15 %</b>				
Chine	164,30	75,33 %				
Inde	13,13	6,02 %				
Ouzbékistan	8,04	3,68 %				
Brésil	4,59	2,10 %				
Chili	3,11	1,42 %				
Corée	2,92	1,33 %				
Mexique	2,75	1,26 %				
Autres	19,25	8,82 %				
			Voie 1		Voie 2	
<b>URE</b>	<b>192,53</b>	<b>49,56 %</b>	Mio	% d'URE	Mio	% d'URE
Ukraine	147,82	76,78 %	146,08	75,87 %	1,74	0,90 %
Russie	32,09	16,67 %	32,09	16,67 %	0,00	0,00 %
Pologne	3,02	1,57 %	3,02	1,57 %	0,00	0,00 %
Allemagne	1,66	0,86 %	1,66	0,86 %	0,00	0,00 %
France	1,24	0,64 %	1,24	0,64 %	0,00	0,00 %
Bulgarie	0,49	0,25 %	0,49	0,25 %	0,00	0,00 %
Autres	6,21	3,23 %	1,78	0,92 %	4,43	2,30 %
<b>Total</b>	<b>410,62</b>	<b>100,00 %</b>	<b>186,36</b>	<b>96,80 %</b>	<b>6,17</b>	<b>3,20 %</b>

## Appendice 4

Tableau 1: Éléments de l'offre et de la demande du SEQE

Élément	Offre ou demande?	Publication	Mise à jour et incertitudes
<b>Report total de la phase 2</b>	Offre	Rapport sur le marché du carbone	Pas de mise à jour prévue puisque la phase 2 s'est achevée. Chiffre définitif.
<b>Enchères anticipées de la phase 3</b>	Offre	Site internet de la DG Climat, sites internet d'EEX et d'ICE	Ne font pas partie du report total de la phase 2. Chiffres définitifs.
<b>Quotas pour NER 300</b>	Offre	Site internet de la BEI	300 millions de quotas ont été monétisés sur la période 2012-2014. Chiffres définitifs.
<b>Enchères aviation</b>	Offre	Site internet de la DG Climat, sites internet d'EEX et d'ICE	Non, les ajustements se reflètent dans les volumes pour l'année suivante.  Les enchères pour 2013 et 2014 ont eu lieu en 2015.
<b>Enchères de la phase 3</b>	Offre	Site internet de la DG Climat, sites internet d'EEX et d'ICE	Non, le chiffre n'est pas susceptible de révision. Cependant, des quotas non proposés aux enchères (en raison, par exemple, de retards dans le lancement de la mise aux enchères pour certains EM, et notamment les pays de l'AELE membres de l'EEE) peuvent être mis aux enchères les années suivantes.
<b>Allocation à titre gratuit (MNE)</b>	Offre	EUTL, tableaux	Ces chiffres sont mis à jour tout au long de l'année.  Un État membre peut communiquer tardivement des informations concernant des années précédentes ou une allocation réelle peut s'avérer moins importante qu'initialement prévu.
<b>Allocation à titre gratuit (RNE)</b>	Offre	EUTL, tableaux	
<b>Allocation à titre gratuit (aviation)</b>	Offre	EUTL, publication de tableaux d'allocation par les EM	L'EUTL dresse un état des lieux précis de l'allocation réelle.
<b>Allocation à titre gratuit (article 10 quater)</b>	Offre	EUTL, tableau de situation	
<b>Émissions (installations fixes)</b>	Demande	EUTL, données relatives à la mise en conformité	Les données relatives à la mise en conformité rendues publiques le 1er mai indiquent les émissions et les quotas restitués pour les installations qui sont conformes (à savoir les installations qui ont communiqué des informations pour toutes les années concernées).
<b>Émissions (aviation)</b>	Demande		La mise en conformité des exploitants du secteur de l'aviation pour 2013 et 2014 a eu lieu en 2015.

<b>Quotas annulés</b>	Demande		Rapport sur le marché du carbone
-----------------------	---------	--	----------------------------------

**Tableau 2: Calendrier de publication des données**

<b>Échéance</b>	<b>Données</b>	<b>Période</b>
1 <sup>er</sup> janvier – 30 avril de l'année x	Mises à jour de l'allocation à titre gratuit au secteur de l'électricité (article 10 quater)	Année x-1
1 <sup>er</sup> avril de l'année x	Émissions vérifiées Allocation à titre gratuit (article 10 bis, paragraphe 5) – MNE	Année x-1
1 <sup>er</sup> mai de l'année x	Délai de mise en conformité: émissions vérifiées et quotas restitués	Année x-1
Mai/octobre de l'année x	Crédits internationaux échangés	
Dernier trimestre de l'année x	Rapport sur le marché du carbone	Année x-1
Janvier/juillet de l'année x	Situation de la réserve destinée aux nouveaux entrants - tableau RNE	
Non publié au niveau de l'UE	Allocation à titre gratuit au secteur de l'aviation publiée au niveau des États membres	